

L' ECHO DU LAUDON

DECEMBRE 2018

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DU VILLAGE DE SAINTE COLOMBE



Commune de
Sainte
Colombe

Numéro 65

Réalisation et impression à la médiathèque de Sainte Colombe

Edito de Monsieur le Maire

EDITO

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Du 17 janvier 2019 au 16 février 2019, nous allons effectuer le recensement de la population de notre commune.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans notre village et in fine en France. Il détermine la population officielle de chaque commune et est réalisé tous les 5 ans.

De ce nombre découle la participation de l'Etat (DGF : Dotation Globale de Fonctionnement) au budget de chaque commune ; plus la population de la commune est importante et plus cette participation l'est également.

Par conséquent, je tiens à vous sensibiliser sur la nécessité d'apporter une attention particulière à ce recensement, à recenser chacun des membres de votre famille, afin que notre dotation DGF soit la plus importante possible. Ainsi, nous aurons moins de difficulté, dans les années à venir, à maintenir pour notre village, le même cadre de vie, les mêmes services, notre soutien au tissu associatif et aux écoles, et pourrons donc maintenir le dynamisme et le développement de notre commune.

Deux agents recenseurs communaux vont être recrutés et formés. Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil, et de respecter les dates de retours des formulaires exigées.

Vous pourrez également effectuer le recensement de votre foyer sur internet. A cet effet, les procédures et codes d'accès vous seront distribués.

Chers Colombines et Colombins, votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

J'aurai l'occasion de vous le rappeler lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité le 6 janvier prochain.

Passez tous, chères Colombines et chers Colombins de bonnes fêtes de fin d'année, dans la convivialité, la solidarité et l'amitié.

Votre Maire,

Philippe DUTOYA



Commune de
Sainte Colombe

Dimanche 6 Janvier 2019
à 11 h 30
à la salle polyvalente
Monsieur le Maire Philippe Dutoya et le conseil municipal
Vous convient à la cérémonie des voeux du nouvel an

INFOS MAIRIE

ETAT CIVIL:



Naissances:

- ◆ Camille Dupouy au foyer de Madame Tracy Pierre-Justin et de Monsieur Aymeric Dupouy , Chemin des Arriecs



Mariage:

- ◆ Madame Nelly Philippe et Monsieur Nicolas Destouesse, route d'Hagetmau



Renouvellement des vœux de mariage:

- ◆ Monsieur Michel Vacarra et Madame Marie-Françoise Vacarra ont renouvelé leurs vœux de mariage à l'occasion de l'anniversaire de leurs 50 ans de mariage, Chemin de Couloumine.



Décès:

- ◆ Monsieur Fernand Portes, route d'Eyres Moncube
- ◆ Madame Catherine Dubroca, route d'Hagetmau
- ◆ Madame Marie Dutrey, route d'Eyres Moncube



Nouveaux arrivants:

- ◆ Monsieur Serge Ducasse, impasse Lagrange
- ◆ Monsieur et Madame Boudé, Chemin de Couloumine
- ◆ Madame De Andrade Lætitia et Monsieur Prout, Allée du Laudon

AGENDA:

DÉCEMBRE 2018:

DIMANCHE 9 : - à 11h30 Téléthon

DIMANCHE 16 : - à 14h Noël de l'APE à Sainte Colombe

MERCREDI 19 : - à 17h30 à la médiathèque: déco du sapin

SAMEDI 22 : - à 14h le Noël de l'ASCH à Horsarrieu

JANVIER 2019:

DIMANCHE 6 : - à 11h30 Cérémonie des vœux du Maire

DU JEUDI 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER: recensement de la population

MARS 2019:

Dimanche 10 : - Repas / Musette du TCSC

AVRIL 2019:

vendredi 12: - à 20h « Ronde des nuits » en pyjama à la médiathèque de Sainte Colombe

VENDREDI 25: - Fêtes de Sainte Colombe

INFOS MAIRIE

LISTES ELECTORALES



Au 1er janvier 2019, les listes électorales de chaque commune sont fusionnées pour créer une liste électorale unique gérée par l'INSEE. Chaque électeur recevra un **identifiant national d'électeur** unique et permanent même en cas de déménagement.

OBJECTIFS de cette réforme :

- Fiabiliser les listes électorales et garantir l'unicité de l'inscription.
- Simplifier les procédures d'inscription des électeurs :
 - Conditions d'inscriptions élargies.
 - Possibilité de s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin (à partir de 2020). En 2019, la limite est fixée au 31/03/2019.
 - Généralisation de la possibilité de dépôt en ligne des demandes d'inscription sur les listes électorales.
 - Consultation de sa situation personnelle vis-à-vis du Répertoire Electoral Unique (REU)



Fin de la possibilité de double inscription pour les Français établis hors de France.

RECENSEMENT CITOYEN

Si vous avez eu 16 ans, n'oubliez-pas de venir vous faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant votre anniversaire.

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

INFOS MAIRIE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

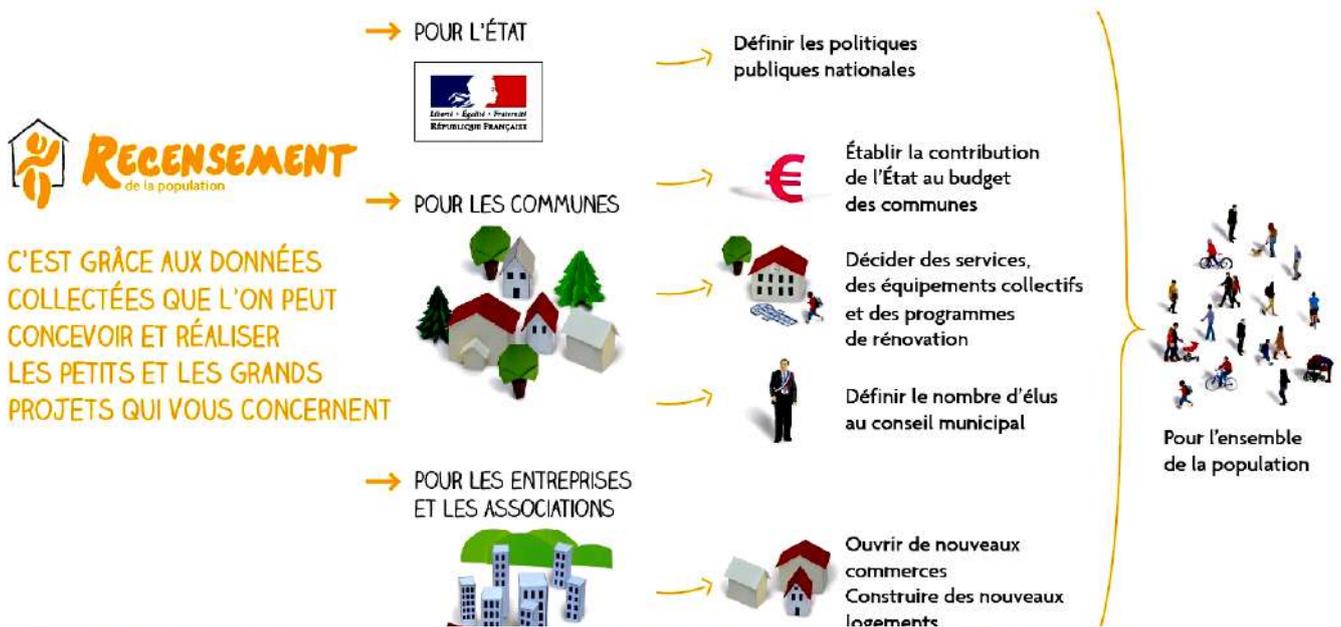
La population de notre commune sera recensée en cette année 2019. Le recensement se déroulera **du 17 janvier au 16 février 2019**.

Il permettra de déterminer la population officielle de notre village. De ces chiffres découlent le budget de notre commune et le nombre de conseillers municipaux.

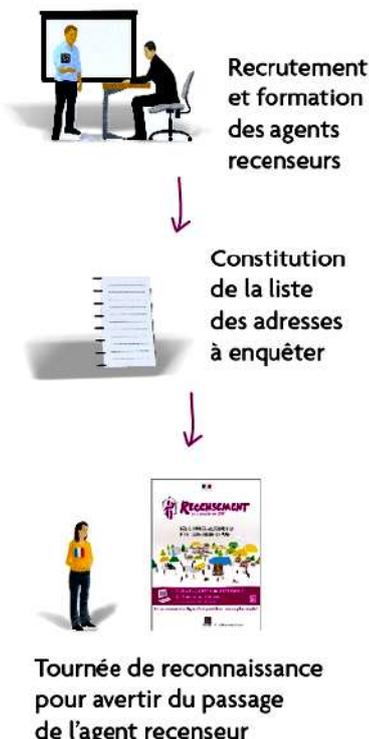
Le recensement sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement etc. Celles-ci permettent généralement de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation des quartiers, et de déterminer les moyens de transport à développer.

Se faire recenser, c'est un geste civique, utile à tous et OBLIGATOIRE.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



AVANT LA COLLECTE



PENDANT LA COLLECTE



APRÈS LA COLLECTE



INFOS MAIRIE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

1. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous pour vous recenser.



2. Vous répondez à l'enquête de recensement

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers.

2.1 Vous répondez sur internet.

Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT.

2.2 Vous ne pouvez pas répondre en ligne.

L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

A noter, vos réponses sont strictement confidentielles : vos réponses sont anonymisées et seul l'Insee, sous le contrôle de la CNIL, peut les utiliser.

Aucune administration ne peut y avoir accès, aucun contrôle administratif ou fiscal ne peut en résulter.

Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur le [site de l'Insee](http://site.de.l'Insee) fin 2019.

LE CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918 A SAINTE COLOMBE

Cette journée commémorative du 11 novembre 1918 a commencé à 9h par une messe.

« Le Chœur d'Homme du Centenaire 14-18 Cap de Gascogne » est tout spécialement venu chanter pendant l'office. Leurs voix ont rempli l'église et ce fût une très belle cérémonie.

Le C.A.T.M a ensuite offert une collation aux Colombins présents. Tous ont pu se retrouver autour d'un café, d'un chocolat tout en dégustant de délicieuses merveilles ...

A 11h comme partout en France les cloches du village ont sonné, puis une minute de recueillement a été observée pour les soldats et les civils qui ont fait le sacrifice de leur vie pendant la première



mondiale, mais aussi pour tous ceux à qui, encore aujourd'hui, les différents conflits ôtent la vie. Monsieur le Maire et les enfants du village ont déposé leurs bouquets et gerbe au pied du monument aux morts. Les Manifestes nous rappellent le devoir de mémoire et celui que nous avons tous à commémorer la

Victoire mais aussi la Paix. Il est important de ne pas oublier pour ne pas répéter... A noter la lecture du Manifeste des anciens Combattants par Maël CASTETS.



JOURNEE INTER ASSOCIATIONS

DU 1er SEPTEMBRE 2018



En cette belle journée, toutes les associations de Sainte Colombe étaient là pour initier et présenter aux Colombins leurs activités. L'occasion aussi de rappeler que les nouveaux membres et bénévoles sont toujours les bienvenus au sein des associations !

A peu près cent-cinquante personnes se sont déplacées. Les enfants ont participé avec entrain aux activités : Confection de cocktails, tir aux pigeons, initiation à la pelote, au tennis, au basket, à la sophrologie, aux quilles de 6, lâché de pigeons, à la course Landaise... parties de belote, jeux en bois, De très bons moments partagés et une belle journée qui se termine par l'apéro tapas organisé par le comité des fêtes.

Devant la participation enthousiaste des Colombins, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Notez:

**Samedi 31 Aout 2019 à 14h
2ème journée
inter-associations
de Sainte Colombe**



SORTIE À ARAMITS:

Dimanche 16 septembre, il est très tôt quand 43 Colombins du club de l'amitié sont déjà rassemblés pour une ballade qui va les amener en vallée d'Aspe pour la fête des bergers d'Aramits.

Exceptionnellement aujourd'hui, il n'y aura pas d'arrêt petit déjeuner sur la route, il faut être à destination avant 9h30 pour la messe traditionnelle en plein air.

Une certitude, une belle journée se prépare car le soleil pointe déjà à l'horizon.

Après 2 heures de voyage à bord d'un autocar confortable, nous voici dans le petit village béarnais pour assister à la fête pastorale.

Malgré tout, les estomacs sont un peu vides et c'est la chasse au casse-croûte qui s'organise.

C'est maintenant le rassemblement sur le stade pour la messe en plein air. Groupes folkloriques costumés et ensemble choral venus de l'Espagne toute proche vont animer la cérémonie sous un soleil déjà brûlant.

C'est ensuite le défilé à travers les rues du village des différents groupes folkloriques, accompagnés des animaux qui viennent de descendre des estives, de divers matériels agricoles de collection et d'une joyeuse troupe de villageois.



Sur le bord des rues, une multitude de stands présentent les produits régionaux.

Après un excellent repas dans un restaurant de Bidos, place au fameux concours de chien de berger.

La chaleur est intense et les places à l'ombre difficiles à trouver.

Est-ce la température ou des brebis récalcitrantes, les chiens ont eu beaucoup de mal cette année à faire entendre leur loi.

Mais, cette belle journée se termine, c'est maintenant l'heure du retour vers Sainte Colombe.

Après un dernier verre de l'amitié et il est temps de nous séparer.

POUR RAPPEL:

L'adhésion au « Club de l'amitié de Sainte Colombe » est ouverte à toutes les Colombines et Colombins sans condition d'âge.

Cela vous permet de participer aux différentes activités de l'association comme les voyages, les repas de février, de fin d'année, le rassemblement hebdomadaire belote ou quilles mais aussi le goûter du 1er jeudi du mois.

Pour vous inscrire, contactez une des personnes suivantes :

- Sylvie Daunis 06 81 01 42 54
- Bernadette Diris 06 87 49 06 70
- Marc Bretonville 05 58 79 24 46
- Lamothe Jean Louis 05 58 79 30 62



TENNIS CLUB



Le TCSC a démarré sa 4ème saison tambour battant avec un afflux de licenciés qui voit le club dépasser la barre des 50 adhérents.



L'école de tennis enfants a vu ses effectifs doubler, passant de 10 à 19 jeunes. Entraînements tous les lundis soir de 18h30 à 19h30, sous la houlette de Fernand et Frédéric.

Une autre bonne nouvelle avec l'arrivée de 11 adultes féminines, qui va permettre au printemps prochain d'engager la première équipe dames en compétition.

Et tout récemment, le deuxième titre de champion des Landes pour le tennis Colombin avec le sacre de l'équipe 55+ et de son emblématique capitaine CHAYOT.

Soirée du 17 novembre

La traditionnelle soirée classement du TCSC a connu une très belle réussite avec pratiquement 80 personnes, qui après s'être régalingées, ont continué la soirée jusque tard dans la nuit!!!"

Dimanche 2 novembre 2018 :TÉLÉTHON

LES RENDEZ VOUS 2019 DU TCSC:

Dimanche 10 Mars : Repas musette

Mardi 18 Juin: 2ème Repas des Producteurs



« RONDES DES NUITS » AVEC MANU ET VÉRO:

Vendredi 19 octobre pour fêter les vacances, Sainte Colombe a accueilli « La ronde Des nuits ».

Cette soirée dont le dress code est : *pyjamas et doudous*, s'adresse aux petits comme aux grands.



C'est avec beaucoup de plaisir que Manu et moi-même avons lu des histoires à un auditoire composé d'une cinquantaine d'enfants et d'adultes sans compter les nombreux doudous présents eux aussi ce soir là...

Nous avons voyagé avec Fanfan le petit éléphant qui ne savait pas qu'il en était un, avec la sorcière Cornebidouille, avec une petite fée un peu coquine qui devient une fée-sorcière.

Nous avons découvert la naissance de la toute première poupée au temps de la préhistoire, avant d'entendre celle du petit garçon qui voulait une histoire avant de s'endormir.

Ce soir là, les enfants de Sainte Colombe, eux, en ont eu des histoires, et ils étaient bien contents. Ils les ont écoutées sages et attentifs. Alors que du côté des grands, des « ex enfants », là on pouvait observer certaines paupières se faire de plus en plus lourdes. La magie des histoires du soir opère bien sur tout le monde!

Nous avons ensuite partagé un chocolat chaud avant de nous quitter vers 22h, déjà prêts à aller nous coucher.

A NOTER: Prochaine soirée «Ronde des nuits» à Horsarrieu le vendredi 21 décembre à 20h.

Pour Sainte Colombe la prochaine soirée pyjama sera le vendredi 12 avril 2019 dans le cadre des « Rondes des nuits ».

GUY CESPEDES

Vendredi 19 octobre Guy Cespedes est venu nous présenter ses deux ouvrages, « Quitter Sidi » et « de fer et de flamme » à la médiathèque. Nous avons évoqué son arrivée d'Algérie et son intégration à Aire sur l'Adour alors qu'il n'était qu'un enfant. C'est ce que nous raconte son roman « Quitter Sidi ».

Un bon moment partagé par peu d'entre nous qui bien évidemment s'est terminé par le verre de l'amitié.





ASCH



Bienvenue à Sarah:

Le poste d'éducateur laissé vacant par Adrien Ferrer en Juin dernier a été renouvelé durant l'intersaison. Il s'agit de Sarah Brunet éducatrice diplômée d'un BEJEPS et licenciée à St Médard(40). Son emploi est axé principalement sur l'école de basket (U7 à U17) et sur quelques tâches administratives.

Nous lui souhaitons joies et réussites au sein du club.

Tournoi poussins(es):

Le 08 Septembre dernier a eu lieu le traditionnel tournoi U11 M et F sur Ste Colombe. C'est par un temps estival que 10 équipes se sont affrontées durant toute la journée dans un esprit convivial et amical. Les équipes garçons et filles du club ont brillé en remportant leur finale respective.



L'ASCH soutient LA HOLI et l'UNICEF:

Lors de 2 rencontres de Nationale 2 l'ASCH a organisé des bourriches pour soutenir 2 bonnes causes:



- La première fût le 13 Octobre dans le cadre "d'Octobre Rose" en faveur de La HOLI. Cette Association Hagetmautienne a pour but de soutenir et accompagner des personnes atteintes de cancer.

- La seconde était le 19 Octobre au profit de l'UNICEF suite au tsunami survenu en Indonésie. Ces 2 bourriches ont permis de récolter pas moins de 1200 €.



Une nouvelle colombine sélectionnée

Félicitations à Zoé Elicabe qui a représenté les couleurs de l'ASCH lors du tournoi inter départemental de Toussaint au Temple sur Lot avec la sélection landaise. Elle était accompagnée de notre éducatrice Sarah qui faisait partie du Staff Landais.



Sortie à Basket Landes:

C'est pas moins de 110 membres du club qui ont assisté à une rencontre de ligue Féminine à Mont de Marsan entre Basket Landes et les voisines de Tarbes. Ces dernières possédaient dans leur rang Marine Fauthoux fille de l'emblématique Horsarrois Freddy. Certains licenciés ont pu fouler le parquet de Mitterrand lors de la présentation générale des 2 équipes.

Lotos 2018:

Le club de l'ASCH remercie encore une fois tous les acteurs Colombins qui ont participé à la bonne organisation des lotos. Merci aussi aux équipes de montage et démontage des tables. Nous vous donnons rendez vous pour la prochaine saison qui débutera courant Avril.



ASCH



Calendriers 2019:

Des membres et des jeunes licenciés du club vont passer dans les maisons pour vous proposer le calendrier du club. Nous remercions par avance les généreux donateurs.

Noël du Basket:

Le Noël de l'ASCH aura lieu le **samedi 22 Décembre à partir de 14h** des U5 aux U11. Les plus grands les rejoindront à 16h pour accueillir le Père Noël et partager le goûter de fin d'année.

Ecole de basket:

Les inscriptions au sein de l'école de basket peuvent se faire durant toute l'année. Renseignement au
06.71.79.06.54

LES MEMBRES DE L'ASCH VOUS SOUHAITENT DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Toutes les infos ASCH sur; <http://www.asch-40.com/>



A.C.C.A



Comme chaque année le traditionnel banquet de la chasse du 11 novembre a réuni une centaine de personnes. Après l'apéritif les plats cuisinés par l'Association Communale de Chasse Agréée de Sainte Colombe ont encore régaler les convives.

Monsieur le Maire de Sainte Colombe, Philippe Dutoya, lors de son discours a souligné et remercié les chasseurs pour leur implication dans la vie de notre commune. Tant pour le rôle qu'ils jouent dans la régulation des nuisibles et gros gibiers que pour la qualité de leur participation lors de la 1ère journée inter associations de village.

Monsieur Jean-Luc Dupouy Président de l'A.C.C.A a remercié l'ensemble des personnes présentes, ainsi que les membres des A.C.C.A voisines, d'être venues partager ce moment devenu « un vrai rendez-vous ». Il a souligné le succès des battues de la saison dernière. Il a aussi annoncé le prochain lâché de faisans et perdreaux reproducteurs qui trouvent un terrain propice sur les cultures variées que nous proposent les agriculteurs.



*Samedi 22/12 à
14h30 à Horsarrieu*

- 
- 14h30 : JEUX pour Garderie-
U7-U9-U11
 - 16h : Goûter pour tous les licenciés jusqu'à
U18
 - 16h30 : Venue du Père-Noël et
distribution des cadeaux...
 - 17h-17h30 : Fin de la journée

Lucky Luke géant au programme ...

Venez nombreux !!!

**Impératif : avant le 15/12 informer Sarah de votre présence
ou absence !!**

Réalisé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Le 28 septembre s'est tenue l'assemblée générale de l'APE.
Le bilan financier est satisfaisant et bien tenu..

ÉLECTION DU BUREAU:

Le 5 octobre a eu lieu l'élection du bureau, le nouveau bureau est composé de:

- 3 co-présidents: - Anne-Claire FOURCADE pour Horsarrieu
 - Laurent Michaud pour Serres Gaston
 - Xavier Hourcade pour Sainte Colombe
- Trésorière: - Jennifer Julou Co-trésorière: - Marie laure Ruzzante
- Trésoriers locaux : - Olivier Dupouy pour Sainte Colombe
 - Anne Dauger pour Serres Gaston
 - Sébastien Michieletto pour Horsarrieu
- Secrétaire : - Muriel Lansaman

VIDE GRENIER:



Le vide grenier a eu lieu le dimanche 18 novembre à Horsarrieu. Les exposants sont venus en grand nombre, environ une centaine répartie dans les deux salles. Ils ont proposé aux visiteurs divers objets, jeux, jouets, vêtements etc, un régal pour les chineurs.

Ils sont arrivés tôt le matin, il fallait du courage pour affronter la pluie et le froid au moment de décharger les voitures.

Les exposants ont tous apprécié la chaleur de la salle ainsi que la boisson chaude accompagnée d'une viennoiserie offerte à chacun d'entre eux.

Le repas, la formule snack, la soupe et les crêpes concoctés par les membres de l'APE furent bien appréciés.

Après une journée bien remplie, et les lieux rangés et nettoyés, les derniers courageux burent le pot de l'amitié avant de se quitter.



A NOTER:

Le Noël de l'APE aura lieu à Sainte Colombe le 16 décembre avec un spectacle pour les petits et les grands suivi d'un goûter et la remise des cadeaux par le père Noël.

RENCONTRE AVEC PHILIPPE RICHEL



Vendredi 9 novembre, cet ancien joueur de basket des Bleuets de Sainte Colombe est revenu dans notre village nous raconter comment il est devenu le Français nous représentant dans le monde de la course à pied et de l'ultra-trail.

Après une rétrospective en photos de son parcours et de ses exploits, Philippe Richet nous a raconté comment il en est arrivé là:

C'est presque par hasard que tout ça a commencé. Une soirée un peu trop arrosée qui se termine sans permis, l'arrêt de la cigarette qui fait apparaître un certain embonpoint et puis volontaire désigné d'office pour participer aux 1ères « Foulées du Marsan » ... Et voilà comment, sans s'en rendre compte, il tombe « dedans ».

L'écouter raconter ses débuts se rapproche souvent d'un sketch comique. Il découvre la discipline, se prend au jeu et très vite un marathon le renvoie à un autre. Il ne suit aucune règle logique de progression et fonctionne au feeling. Il se retrouve très vite inscrit aux courses réputées les plus difficiles au monde. Bien sûr il se prépare physiquement, mais n'a pas toujours conscience du niveau de difficulté qu'il va rencontrer. Ou plutôt si, il en a conscience mais il préfère le voir comme un défi. Il nous rappelle que les seules barrières qui nous arrêtent, lui comme nous, sont celles que l'on se fixe. Et lui ne s'en autorise pas beaucoup des barrières! Là où bon nombre d'entre nous croit le match joué avant le coup de sifflet final, lui ne lâche rien tant qu'il ne l'a pas entendu retentir. Il court pour lui, pour se mettre au défi, pour se faire plaisir, pour emmagasiner des paysages extraordinaires qu'il prendra toujours le temps d'admirer et de photographier. Il apprend de ses erreurs, affine ses entraînements et augmente ses compétences. Il fait le tour du monde, court sur tous les continents, à toutes les altitudes et par toutes les températures. Du désert aride du grand Canyon au désert glacial du pôle. Dans tous les états aussi, car c'est encore avec son mental hors norme qu'il termine une course, alors que sous son sac à dos deux de ses côtes sont cassées, ou que dans ses chaussures ses pieds trop blessés et ne le portent plus, mais ses maux n'ont pas le dernier mot! C'est un message de confiance en soi qu'il a voulu nous délivrer. Chacun, dans son domaine bien sûr, peut repousser ses limites et reste maître de son jeu. Aujourd'hui, ce champion anonyme est retourné à sa vie et prépare pour le mois d'avril THE EXTREME ULTRA RUN en Afrique du sud.

Nous le remercions chaleureusement d'être venu nous raconter la suite de son histoire incroyable après les Bleuets, nous lui souhaitons plein de très belles courses. Il est possible de suivre son parcours sur son site Facebook.



Ça s'est passé à Sainte Colombe:

C'est un 8 octobre en 1959 qu'a été célébré le dernier mariage dans la petite mairie de Sainte Colombe.

Madame Maylis DUBROCA COYE et Monsieur Christian SALMON LEGAGNEUR y ont été les derniers à se dire oui.

Merci de nous avoir communiqué cette photo.

Demandes

Si vous avez, vous aussi, des documents : d'archives, anecdotiques ou relatant la vie de notre village, nous les acceptons avec grand plaisir. Nous pourrions les numériser et vous les rendre instantanément.



TRINQUET



Les infos du trinquet:

- Le tournoi interne commencera au printemps.
- **Le bar** est ouvert tous les soirs de la semaine du **mardi au vendredi à partir de 18h**. Tout le monde y est le bienvenu. Un endroit au chaud où se retrouver et partager de bons moments.
- Je vous rappelle qu'il est absolument obligatoire et indispensable de porter des lunettes de protection pour jouer à la pelote.

Divers:

La poissonnerie CLAVÉ OCÉAN passe à Sainte Colombe tous les jeudis matin. Vous pouvez retrouver le camion de livraison sur la place du village vers 12h/12h30. Un appel la veille pour commander vos plats cuisinés et poissons et vous serez livrés directement chez vous.

Tel: 05-58-89-23-54-



**La commune de Ste Colombe
et
les ASSOCIATIONS du village**



vous donnent rendez vous à la salle polyvalente

Dimanche 9 décembre 2018

11 h 30 ⇒ **APERITIF**

13 h 00 ⇒ **REPAS**

Velouté d'asperges et ses croûtons

Cœurs de canard - frites

Fromage - salade verte

Croustade

Vin et café compris

Adulte : 12 euros

Enfant (jusqu'à 10 ans): 5 euros

RESERVATIONS ET INSCRIPTIONS : avant le dimanche 2 décembre par téléphone ou SMS auprès de:

Corinne BASTIAT 06.84.27.58.73

Sylvie DAUNIS 06.81.01.42.54

Éric LESBARRERES 06.67.68.22.96



Un après midi à partager ensemble joignant l'utile à l'agréable !

CONCOURS DE BELOTE

4 euros l'inscription

Le bénéfice de cette journée sera intégralement reversé à l'AFM



(Association Française contre les Myopathies)

Spectacle de Noël



*À Sainte Colombe
Samedi 22 décembre*



à 17h30



« La compagnie du vent »

Vous présente

Il était une fois...

Le père Noël

Spectacle gratuit et pour tous à la salle polyvalente